

Taux de satisfaction  
des participants  
**100%\***

## LA VACCINATION ANTIGRIPPALE PAR LE PHARMACIEN INSCRIVEZ-VOUS !

**319 € HT\*\***  
par participant



PARIS

mardi 21 septembre 2021 de 9h à 16h30



## L'INTERVENANT

**Anne MOSNIER**

- Médecin généraliste, spécialisée en épidémiologie et santé publique
  - Membre de la Société Française de Microbiologie (SFM)
- Membre du Conseil d'Administration de la Société Française de Santé Publique (SFSP)
  - DIU d'épidémiologie appliquée



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les notions fondamentales sur la vaccination antigrippale
- Améliorer la communication interprofessionnelle
- Maîtriser le protocole de vaccination antigrippale



**PROFIL**

Pas de prérequis

- Pharmacien

### FORMATION OBLIGATOIRE POUR PRATIQUER L'ACTE VACCINAL ANTIGRIPPAL

**PROGRAMME**



Conforme au décret n°2019-357  
paru le 23 avril 2019

#### Partie 1 : Rappels sur la vaccination antigrippale

- Principes de base et recommandation sur la vaccination antigrippale
- Effets indésirables et contre-indications
- Schémas particuliers de vaccination et co-administration

#### Partie 2 : Communication dans le cadre de la vaccination par le pharmacien

- Echanges avec le public
- Position au regard des autres méthodes
- Mise en place de la communication interprofessionnelle

#### Partie 3 : Organisation de la vaccination à la pharmacie

- Mise en œuvre du protocole de vaccination
- Gestion de la chaîne du froid
- Gestion d'un Accident d'Exposition au Sang
- Maîtrise de la prise en charge initiale d'une réaction anaphylactique post-vaccinale

#### Partie 4 : Accueil du patient et administration du vaccin

# BULLETIN D'INSCRIPTION 2021

## LA VACCINATION ANTIGRIPPALE PAR LE PHARMACIEN

MÉTHODE & MOYENS PÉDAGOGIQUES	ÉVALUATION DES STAGIAIRES	ATTESTATIONS DE FORMATION
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pédagogie basée sur les apports théoriques et l'interactivité du groupe</li><li>• Mise à disposition du support de formation</li><li>• Jeux de rôle et simulation de l'acte vaccinal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Interactivité formateur/apprenants : questions/réponses directes</li><li>• Questionnaire d'évaluation des acquis pré et post-formation par QCM</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi d'un certificat de réalisation</li><li>• Attestation DPC</li></ul>

### COMMENT S'INSCRIRE ?

**NOUVEAU** : Inscription en ligne sur <https://my.alliance-healthcare.fr/alliance-healthcare-formation>  
**ou**

Complétez le bulletin d'inscription ci-dessous et renvoyez-le par mail à :  
[contactformation@alliance-healthcare-formation.fr](mailto:contactformation@alliance-healthcare-formation.fr) ou par fax au 08 05 22 02 38

NOM / PRÉNOM	FONCTION	N° RPPS*

### COORDONNÉES DE L'OFFICINE

N° Client ..... N° CIP .....

Nom de l'officine.....

Adresse.....

.....

Nom du titulaire.....

Tél.....

Email.....

Date.....

Signature :

cachet de l'officine

#### Une question ?

Contactez l'équipe Alliance Healthcare Services France au 01 40 80 18 98  
ou par mail à [contactformation@alliance-healthcare-formation.fr](mailto:contactformation@alliance-healthcare-formation.fr)

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette prestation sur notre site internet  
<https://www.alliance-healthcare.fr/myalliancepro>

Personnes en situation de handicap, contactez-nous pour anticiper les modalités d'accès.

En cas d'annulation 7 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de formation, Alliance Healthcare Services France se réserve le droit d'appliquer la facturation du montant total de la formation.

\* Pour les pharmaciens uniquement